



ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS CADRES D'ACTIVE DES POMPIERS DE PARIS (A N A C A P P)

BULLETIN D'ADHESION

Section et N° adhérent inscrit par le secrétaire général Section : ADH. N°
(tout nouvel adhérent peu demander à être rattaché à une autre section
que son lieu de domicile) à préciser

Je soussigné (Nom prénom) : Date de naissance : Profession :

Domicile : Ville : Code postal :

Tél pers : Tél port : Email :

Ayant servi à la Brigade de à Cies et Sces successifs : Grade à la BSPP :

Décorations (militaires ou civiles) :

Déclare adhérer (1), par la présente, à l'Association Nationale des Anciens Cadres d'Active des Pompiers de Paris

Le (date) : (Signature) : Joindre 1 Photos d'identité

Vous adhérez à l'ANACAPP par : Cooptation Lettre au RDC Démarche personnelle

Ci-joint, un chèque bancaire, à l'ordre de l'**ANACAPP** représentant ma cotisation annuelle d'un montant de 28,00 euros.

(1) Condition d'adhésion : l'ANACAPP accueille les officiers, les médecins militaires ainsi que les personnels d'un grade minimum de sergent ayant servi au moins 5 ans au Régiment ou à la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

A retourner avec le chèque : François Moussot 9 rue de Domvast 80150 Agenvillers
06 88 56 09 48 : Mail : secretaire.général@anacapp.org



ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS CADRES D'ACTIVE DES POMPIERS DE PARIS (A N A C A P P)

BULLETIN D'ADHESION

Section et N° adhérent inscrit par le secrétaire général. Section : ADH. N°
(tout nouvel adhérent peu demander à être rattaché à une autre section
que son lieu de domicile) à préciser

Je soussigné (Nom prénom) : Date de naissance : Profession :

Domicile : Ville : Code postal :

Tél pers : Tél port : Email :

Ayant servi à la Brigade de à Cies et Sces successifs : Grade à la BSPP :

Décorations (militaires ou civiles) :

Déclare adhérer (1), par la présente, à l'Association Nationale des Anciens Cadres d'Active des Pompiers de Paris

Le (date) : (Signature) : Joindre 1 Photo d'identité

Vous adhérez à l'ANACAPP par : Cooptation Lettre au RDC Démarche personnelle

Ci-joint, un chèque bancaire, à l'ordre de l'**ANACAPP** représentant ma cotisation annuelle d'un montant de 28,00 euros.

(1) Condition d'adhésion : l'ANACAPP accueille les officiers, les médecins militaires ainsi que les personnels d'un grade minimum de sergent ayant servi au moins 5 ans au Régiment ou à la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

A retourner avec le chèque : François Moussot 9 rue de Domvast 80150 Agenvillers
06 88 56 09 48 : Mail : secretaire.général@anacapp.org

